

LA PLUS FORTE-
VENTE DE LA RÉGION
LILLE. 165, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Hausmann

de Roubaix

de Tourcoing

BUREAUX:
ROUBAIX Téléphone 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléphone 9-85
3, rue Fidèle Lahoucq

Directeur: Eug. GUILLAUME

UN ARTÉSIEN POSSEDE
UNE PRÉCIEUSE RELIQUE:
LE CHAPEAU
DE LA FAYETTE

A la suite de recherches faites par
M. Warrington Dawson, attaché special
à l'Ambassade des Etats-Unis, à Paris,
on vient de découvrir une relique pré-
cieuse, un chapeau ayant appartenu au
marquis de La Fayette et à lui offert en
1832 à l'occasion du centenaire de Washing-
ton.



EN HAUT: Le chapeau de Lafayette.
EN BAS: Le fond intérieur du chapeau
sur lequel est imprimée une inscription en
anglais autour du pourtour. (Ph. Leroy, Arras).

Quelques lignes d'histoire pour nous
souvenir que la guerre anglo-américaine
sortit d'une échauffourée, au cours de
laquelle un détachement de troupes amé-
ricaines envoyées pour saisir un dépôt d'ar-
mes près de Boston, se heurta à des mil-
liciens. Ces miliciens avaient été formés à
la suite d'un Congrès réuni à Philadelphie
qui mit à l'index les marchands anglais
et qui organisa une ligue légale
de non-impatriation à la guerre-fut-je-
loque (1775-1776). Les Américains eurent
alors des sympathies. Le pays lui-même,
surtout l'arrière de la France. Pour relever
la France d'une situation humiliante (traité de Paris)
et son inaction lors du
partage de la Pologne, le comte de Ver-
gennes, alors ministre des Affaires étran-
gères, poussa à la guerre. On se borna
tout d'abord à fournir secrètement de
l'argent, des armes et des équipements
militaires, fort courageux, parmi lesquels
le sergent de La Fayette, allèrent, comme
volontaires, se mettre aux ordres de
Washington. On sait le reste.

Les Américains se sont toujours sou-
venus de la noble conduite et de l'exem-
ple de bravoure que donna La Fayette,
dont le nom est resté, chez eux, associé à
ceux de Washington dans l'histoire de
l'Indépendance américaine.

Des fêtes auront lieu à New-York, du
16 au 19 octobre prochain pour commé-
morer l'anniversaire des luttes qui se
sont déroulées dans l'Etat de Virginie
pour l'Indépendance Américaine.

C'est à cette occasion que M. Warrington
Dawson, attaché supérieur à l'Ambas-
sade des Etats-Unis d'Amérique à Paris,
a été chargé de effectuer des recherches
pour découvrir tous docu-
ments pouvant aider à la reconstitution
historique qui se tiendra dans l'ancien-
capital de la Virginie, à Williamsburg.
L'attaché d'ambassade ne néglige aucun
renseignement pour remplir sa mission
et trouver des objets ayant trait ou ayant
appartenu à ceux des courageux citoyens
français, dont La Fayette, qui ont parti-
cipé aux luttes pour l'Indépendance.

Les recherches effectuées ont conduit
M. Henry de Villemandy, installateur de
T. S. F. à Cagnelocq, près d'Arras, à
annoncer qu'il possédait une précieuse
relique: un chapeau de La Fayette. Ce
chapeau, venant de famille, a été trans-
mis de génération en génération et est
actuellement en sa possession. Il est ainsi
probable que M. Dawson entrera prochainement
en relations avec M. de Ville-
mandy.

Ce chapeau unique a été offert à
La Fayette, comme le prouve l'inscription
en anglais imprimée dans le fond
intérieur, avec portrait, par la Manufac-
turer de la Cité de Philadelphie, lors du
centenaire de la naissance de Washing-
ton (1732-1799), c'est-à-dire en 1832.
La Fayette mourut deux années plus
tard (1793-1834).

Nous avons pu voir cette curieuse et
précieuse relique assez bien conservée,
quoique l'étoffe soit devenue presque
entièrement blanche et les inscriptions en sont
encore fort lisibles.

UNE MENACE DE GRÈVE
se précise à Roubaix-Tourcoing
l'accord semblait impossible
pour les salaires dans l'Industrie Textile

Nous disions hier que des ententes
patronales et ouvrières qui s'étaient dé-
roulées au cours de la journée n'avaient
pas apporté d'éléments nouveaux au pro-
blème. Chacun, en effet, restait sur ses
positions: patrons et ouvriers maintien-
naient leur point de vue respectif.

Aujourd'hui, les positions sont beau-
coup plus nettes encore et une affiche
émantant des Cégétistes semble bien indi-
quer une menace de conflit.

Une réunion de Commission fut tenue
hier matin au Syndicat Textile Cégétiste,
les représentants de ce groupement se
sont montrés très discrets sur les déci-
sions prises.

Néanmoins, M. Lefebvre, secrétaire du
Syndicat, ne nous a pas caché que « cha-
cun restait sur ses positions. CE SERAIT
LA GRÈVE POUR LE 11 MAI ! ».

D'autre part, un communiqué émanant
de la Commission Intersyndicale Patro-
nale, qu'on lira plus loin, apporte la
même précision.

Ainsi donc, le sort en est jeté, les points
sont rompus et le Textile connaît à
nouveau la grève générale dans une di-
vision de jour, à moins que d'ici là des
pourparlers soient repris.

Un communiqué
du Consortium
Le Consortium a fait publier le commu-
iqué suivant:

La Commission Intersyndicale Patro-
nale a été réunie le 30 avril. Elle a pris
connaissance des lettres écrites par les
Syndicats ouvriers, et elle a entendu le
compte rendu des entretiens qui ont eu
lieu entre les délégués de ces derniers et
son secrétaire général.

Une question posée par M. Ley au
cours de la séance du 29 avril, les délé-
gués des Syndicats Cégétistes ont répon-
du nettement que la grève générale
serait déclarée et les patrons maintiendraient
leur décision de diminuer les salaires.

En ce qui concerne les délégués des
Syndicats Cégétistes, ils ont déclaré qu'ils
étaient prêts à accepter une réduction de
salaires de 10 %, mais qu'ils ne pouvaient
pas accepter une réduction de 15 %.

LA PEINE DE MORT
a été prononcée par les Jurés du Nord
contre le douanier Navez, qui tua
son épouse, directrice d'école à Cousolre

Voici le procès le plus important de
la session; le plus important et le plus
grave.

Le geste lâche et odieux accompli
par Valère Navez, qui, dans la nuit
du 12 au 13 décembre, tua sa femme
sur le point d'être mère, avait causé,
en 1924, un fils prénommé Fidèle.



EN HAUT: M. le président JANNAUD,
interrogeant Valère NAVEZ. EN BAS:
M. FIRMIN, avocat général, accusant les
explications d'un témoin.

Non seulement dans la commune de
Cousolre, mais dans tout l'Avesnois et
même bien au delà, un émoi légitime
s'est répandu. C'est un drame qui
compte par le public extrêmement nom-
breux qui, bien avant l'ouverture de
l'audience, a envahi la salle des Assi-
sés.

En dehors du journal, un groupe de
démarcheurs et des filiales de l'agence
se sont réunis à Cousolre, le 12 décembre.

La mère, la sœur et la tante de la
victime, au banc des témoins.

Elle se servit d'une arme à mobilité
la gendarmes, à peine à confectionner
la foule, dont la majeure partie doit res-
ter les dehors de l'enceinte judiciaire,
mais qui malgré cela ne désespèrent pas
et attendent avec impatience, contenues
la problématique faveur de l'entrée.

21 TUÉS, 197 BLESSÉS
PAR UNE EXPLOSION
Une décharge de Rio-de-Janeiro annonce
qu'une explosion s'est produite à Nicho-
roy.

LES ÉTUDIANTS BELGES MANIFESTENT
Un témoin capital: Mlle Gabrielle BRU-
NIAUX, institutrice à Cousolre, amie et
coquetterie de la victime.

UN DRAME D'AMOUR
à coups de rasoir et de poignard
s'est déroulé hier à Somain
entre le mari, la femme et l'amant

Le Coron des Fabriques, à Somain,
vient d'être le théâtre d'un drame
d'amour survenu entre trois Polonais:
le mari, la femme et l'amant. C'est
ceci de particulier: les trois personna-
ges sont les trois victimes. Le mari,
moins gravement atteint par les coups
de rasoir que l'amant, mourut à l'Hôtel-
Dieu de Douai, hier matin, réintégré le domicile
conjugal, après un passage à l'Hôtel-
Dieu de Douai, mais la femme et
l'amant, plus gravement atteints, sont
restés en traitement à l'Hôtel-Dieu.

Voici sur les événements qui se sont
déroulés au cours de la nuit de mer-
credi à jeudi, les renseignements que
nous avons obtenus sur place.

AU CORON DES FABRIQUES
A proximité de la gare de Somain et
de la grandroute qui conduit à Bou-
chain, le coron dit « des Fabriques »
habite des centaines de familles polonaises,
dont les hommes sont occupés
aux mines d'Anzin, à la fosse Scaevalle
en particulier. Au numéro 1 de
l'allée E de la cité, une étroite maison,
précédée et suivie d'un jardin, sert de
logement à deux ménages: le mineur
Zygmunt Ciekosz, sa femme, leurs deux
enfants, âgés de 13 et 12 ans. Chacune
des familles occupe un corps du bâti-
ment, que divise un corridor commun.

Anna Wilk, l'épouse de Zygmunt Cie-
kosz, est une petite femme de 31 ans
qui ne rendait pas son mari heureux.
Elle lui était infidèle; elle aimait un
de ses compatriotes, Jerry Rakiel, un mau-
vais sujet de 26 ans, dont les antécédents
sont déplorablement. Récemment condamné
à huit jours de prison par le tribu-
nal de Béthune, Jerry Rakiel venait
de terminer sa peine et il se trouvait,
en outre, à la veille de devoir quitter le
territoire français. Un arrêté ministériel
d'expulsion, pris contre lui le 14 avril
dernier, lui avait, en effet, été notifié le
28 du mois, alors que l'individu était à
Harnes. Sur le point de quitter la
France, Jerry Rakiel, qui en a plu-
sieurs fois été marié, se maria avec
Anna Wilk, l'épouse de Zygmunt Cie-
kosz, à la veille de son départ.

Le Parquet de Douai, prévenu hier, a
ouvert une information.

LE « PICARDY-HOTEL »
DU TOUQUET-PARIS-PLAGE
SERAIT ACHÉTÉ
PAR ALPHONSE XIII
Il n'est bruit en ce moment au Tou-
quet-Paris-Plage que de l'achat du « Pic-
cardy-Hotel », l'un de la propriété mi-
nistérielle sur la somme d'un million, par
le duc de Tolède, qui cache actuelle-
ment la personnalité du roi déchu Al-
phonse XIII.

FOUR L'EXPOSITION COLONIALE
L'Exposition Coloniale reçoit ses premiers
bénéficiaires. Déjà des indigènes se sont
présentés dans l'enceinte de l'Exposition,
pour visiter les diverses sections et
contacter les services administratifs de
l'Exposition. Voici des chanteurs et des
dancers de la Nouvelle-Calédonie.

PREPARATIFS ÉTRANGES
Mme Navez qui devait accoucher vers
le 15 décembre 1930, avait pris une de
ses tantes, Mme Courtois-Louis, femme Pol-
onoise, de venir auprès d'elle en prévision
de son éventualité. Arrivée à Cousolre le 11
décembre 1930, cette dame fut accueillie
avec les honneurs dus à son statut de
visiteuse. Le lendemain vendredi 12 décembre
1930, Navez, dont c'était le jour de repos
hebdomadaire, profita de la liberté que
lui était laissée pour nettoyer minutieusement
sa bicyclette, alors qu'habituellement
il se servait de sa motocyçlette.
Cependant, en attendant que sa bicyclette
soit réparée, il se servait de sa bicyclette dans
la banlieue, mais la laisse dans le
garage de l'habitation à l'entrée de la porte. Le
soir venu, il refusa un bain, se coucha
sur son lit et se reposa tranquillement,
comme d'habitude, et chercha quelque
chose à manger pour se rassurer.

ASSASSINÉ PENDANT SON SOMMEIL
Le lendemain samedi 13 décembre, vers
sept heures du matin, les dames furent
également à l'œuvre pour nettoyer minutieusement
sa bicyclette, alors qu'habituellement
il se servait de sa motocyçlette.
Cependant, en attendant que sa bicyclette
soit réparée, il se servait de sa bicyclette dans
la banlieue, mais la laisse dans le
garage de l'habitation à l'entrée de la porte. Le
soir venu, il refusa un bain, se coucha
sur son lit et se reposa tranquillement,
comme d'habitude, et chercha quelque
chose à manger pour se rassurer.

LE REMARIAGE DU VEUF
Le préposé des douanes Valère Navez,
né le 24 décembre 1893 à
Villers-Sur-Nicole Avesnois, en première
noces une demoiselle Blondeau Angélique.
De cette union était né le vingt-neuf dé-

(Lire la suite en deuxième page.)